



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-03(05)

Mesures de sécurité automatisées

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-03(05) – Mesures de sécurité automatisées (-F-)

Énoncés :

Mettre automatiquement en place les mesures de sécurité suivantes lorsque des configurations de référence sont modifiées sans autorisation : [\[Affectation : mesures de sécurité définies par l'organisation\]](#).

Paramètres :

émission d'alertes ou de notifications aux détenteurs, administrateurs/pilote de l'actif et tout autre personne jugée d'intérêt

Responsable : OP

Discussion :

Les mesures de sécurité automatisées comprennent l'interruption du traitement du système et de certaines fonctions du système ou la publication d'avis ou d'alertes à l'intention du personnel de l'organisation lorsqu'un élément de configuration est modifié sans autorisation.